

**ENTRE HAUSSE DU PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES ET PRESSION DE LA
DISTRIBUTION, LES ÉLEVEURS NE DOIVENT PAS ÊTRE ÉTRANGLÉS !**

Depuis quelques semaines, la presse se fait l'écho du débat d'actualité lié à la hausse du prix des matières premières agricoles.

Cette hausse du prix des matières premières ne serait pas, aux dires des spécialistes, que conjoncturelle. Elle s'inscrit structurellement du fait de la croissance démographique, de l'amélioration du niveau de vie, et par conséquent, de l'augmentation des besoins alimentaires. Les nouveaux débouchés de ces matières premières agricoles pour les filières de production de bioénergies alimentent la demande de ces produits et contribuent à l'inflation sur les prix.

Depuis un an, le prix de l'aliment du bétail, qui constitue 60% du coût de production de la viande de porc, a progressé de près de 20%. Le prix de l'aliment porc charcutier qui était coté 154 €/tonne en mai 2006, cotait 184 € en mai 2007. Pour la campagne 2007/ 2008, le coût de l'aliment passera au dessus des 200 € / tonne. Avec 4 kg d'aliment pour produire un kg de carcasse de porc, une hausse de 50 € du prix de l'aliment du bétail se traduit par une hausse du coût de production de 20 cts par kg de carcasse de porc.

Le prix moyen au Marché du Porc Breton s'est établi à 1,223 € en 2006. Depuis le début de l'année 2007, il s'est établi à 1,09 €, en baisse de près de 11 % par rapport à la même période 2006, et ceci en dépit de l'augmentation rapide et soutenue du coût de production.

Dans ce contexte général d'effet ciseau entre une inflation du prix des matières premières d'une part, et de pression grandissante de la distribution sur les opérateurs d'autre part, les trésoreries se tendent chez les éleveurs. Les impayés se multiplient chez les fournisseurs d'aliments. Dans ces conditions, le CRP breton tire la sonnette d'alarme : les éleveurs ne peuvent être la variable d'ajustement. La filière toute entière doit répercuter l'augmentation des coûts de production.

Les marges sont aujourd'hui au niveau de la puissante distribution. Celle-ci a des marges de manœuvre pour permettre à la filière d'encaisser les charges supplémentaires tout en amortissant les effets sur le panier de la ménagère.

Il faut noter qu'une répercussion intégrale du coût de production sur le produit fini serait limitée. Une augmentation de 20 cts du coût de revient du prix du porc n'aurait pour conséquence qu'une augmentation de 2,8 cts sur la tranche de jambon ou de 10 cts sur une côte de porc par ailleurs vendue (hors promotion) au consommateur 2 à 3 fois le prix sortie usine.

Si les distributeurs ne souhaitent pas que la hausse des matières premières soit le prétexte à une hausse des prix, il n'en tient qu'à eux.

Fortuné LE CALVÉ
Président du CRP